

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1514

19 juin 2008

### SOMMAIRE

Alden S.A. ....	72633	Luxat .....	72629
Amoxi S.A. ....	72637	Mavica Investments S.A. ....	72626
Anex Holding S.A. ....	72636	Montrose Holding S.A. ....	72640
Automate Invest Holding S.A. ....	72639	MTI Investimenti S.A. ....	72628
Axor Holding .....	72627	NFC Luxembourg S.A. ....	72640
Comprehensive Holdings Corporation S.A. ....	72628	Omnium Africain d'Investissements (O.A.I.) .....	72629
Daura Holding S.A. ....	72639	Panase Holding S.A. ....	72635
Driver & Bengsch .....	72630	PF Euro Lux Realty Holdings S.à r.l. ....	72656
Easy Distribution S.A. ....	72633	Pimiento Holding S.A. ....	72640
Endicott S.A. ....	72626	Primarea Holding S.A. ....	72631
Eurolux Real Estate S.A. ....	72629	Quilmes Industrial (QUINSA) .....	72632
Finprom Participations S.A. ....	72632	Quilvest .....	72630
Florea Invest S.A. ....	72641	R3 Capital Partners Luxembourg Holdings II, S.à r.l. ....	72647
Holding de Développement Immobilier S.A. ....	72633	Rordi Holding S.A. ....	72626
International Technik Holding S.A. ....	72627	Seafin S.A. ....	72630
Invesco Funds .....	72637	Silawi S.A. ....	72640
Jager Financement S.A. ....	72637	Swisscanto (LU) Total Return Fund .....	72642
Jondoe Sàrl .....	72666	Swisscanto (LU) Total Return Fund .....	72642
Land Investments S.A. ....	72626	Topkins S.P.F. ....	72638
Laranaga Holding S.A. ....	72638	Vulpin S.A. ....	72638
L'Armathan S.A. ....	72641	Walser Portfolio .....	72635
Lomair Holding S.A. ....	72641	WALSER Vermögensverwaltung .....	72636
LSF5 Pool II Holdings S.à r.l. ....	72672	Wintersport Investments Holding S.A. ....	72627
LSREF Lux Japan Investments II S. à r.l. .....	72670	Yarkan S.A. ....	72639
LSREF Lux Japan Investments II S. à r.l. .....	72668		

**Endicott S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 46.942.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 21 juillet 2008 à 14.30 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 26 mai 2008 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 5 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008070995/696/15.

**Land Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 62.225.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 21 juillet 2008 à 10.30 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 9 juin 2008 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 4 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008070996/696/15.

**Mavica Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 66.476.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 21 juillet 2008 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 6 juin 2008 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 5 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008070997/696/15.

**Rordi Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 40.272.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *July 7, 2008* at 2.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at March 31, 2008
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Miscellaneous

*The Board of Directors.*

Référence de publication: 2008073660/795/15.

---

**International Technik Holding S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 13.327.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le *7 juillet 2008* à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation du rapport du liquidateur
2. Désignation d'un commissaire à la liquidation
3. Fixation d'une date pour la tenue d'une nouvelle Assemblée Générale appelée à écouter le rapport du commissaire à la liquidation, à délibérer sur le résultat de la liquidation et à décider la clôture de la liquidation

*Le Liquidateur.*

Référence de publication: 2008073661/795/15.

---

**Wintersport Investments Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 51.942.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *27 juin 2008* à 15.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008066118/696/18.

---

**Axor Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 71.506.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo, le vendredi 27 juin 2008 à 16.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2007;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Nominations statutaires;
6. Décision à prendre en application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
7. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008066763/546/20.

---

**MTI Investimenti S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 125.643.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 27 juin 2008 à 14.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008066363/696/18.

---

**Comprehensive Holdings Corporation S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 9.954.

The Shareholders are hereby convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

which will be held on June 30, 2008 at 15.00 p.m. at the registered office with the following

*Agenda:*

- Management report and Audit Report on the last financial year,
- Approval of the annual accounts as at December 31, 2007 and appropriation of the earnings,
- Discharge to the Directors and the Auditor,
- Statutory appointments,
- Fixation of the Auditor's fees.

To be present or represented at this annual general meeting, Messrs. Shareholders are requested to deposit their shares five working days before the meeting at the head office.

*The Board of Directors.*

Référence de publication: 2008066757/755/18.

---

**Omnium Africain d'Investissements (O.A.I.), Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.  
R.C.S. Luxembourg B 20.721.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo, le vendredi 27 juin 2008 à 17.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2007;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Nominations statutaires;
6. Décisions à prendre en application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
7. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008066764/546/20.

---

**Luxat, Société Anonyme.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.  
R.C.S. Luxembourg B 9.579.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo, le vendredi 27 juin 2008 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2007;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008066765/546/18.

---

**Eurolux Real Estate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.  
R.C.S. Luxembourg B 85.928.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

de la société qui se tiendra au siège social le 28 juin 2008 à 19.00 heures et qui aura pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2007.
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007 et affectation des résultats.
3. Décision relative à la révocation/nomination des membres du Conseil d'Administration.
4. Décharge à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat respectif.
5. Demande du locataire concernant contrat de bail commercial.

*Le commissaire aux comptes.*

Référence de publication: 2008069098/607/16.

---

**Driver & Bengsch, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 1B, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 134.622.

Der Verwaltungsrat lädt hiermit die Aktionäre zu einer

**ZWEITEN AUSSERORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG**

der Driver & Bengsch, Société d'Investissement à Capital Variable ein, die am 7. Juli 2008 um 10.00 Uhr in L-5365 Munsbach, 1B, Parc d'Activité Syrdall abgehalten wird.

Die Tagesordnung lautet wie folgt:

*Tagesordnung:*

1. Änderung des Namens der Satzung von "DRIVER & BENGSCH" in "DRIVER & BENGSCH (LUX)"
2. Verschiedenes

In einer ersten außerordentlichen Generalversammlung am 2. Juni 2008 wurde das gesetzliche Anwesenheitsquorum nicht erreicht. Alle Punkte der Tagesordnung werden durch Beschluss mit einer Mehrheit von zwei Dritteln der Aktien, welche anwesend oder vertreten sind und ihre Stimmen abgeben, angenommen.

Jeder Aktionär hat das Recht an der zweiten außerordentlichen Generalversammlung teilzunehmen oder sich vertreten lassen.

Aktionäre, die teilnehmen oder sich vertreten lassen möchten und ihren Aktienbestand in einem Depot bei einer Bank unterhalten, werden gebeten, ihre depotführende Bank mit der Übersendung eine Depotbestandsbescheinigung, die bestätigt, dass die Aktien bis nach der zweiten außerordentlichen Generalversammlung gesperrt gehalten werden, an die Gesellschaft zu beauftragen. Die Depotbestandsbescheinigung muss fünf Arbeitstage von der außerordentlichen Generalversammlung am Sitz der Gesellschaft hinterlegt werden.

Für die Versammlung gültig empfangene Stimmrechtsvollmachten behalten ihre Wirksamkeit für jegliche wieder einberufene Versammlung der Aktionäre mit derselben Tagesordnung.

*Der Verwaltungsrat.*

Référence de publication: 2008067361/755/27.

---

**Seafin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 71.421.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 30 juin 2008 à 10.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2007;
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007;
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2007;
4. Vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008069982/10/18.

---

**Quilvest, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 6.091.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les actionnaires pour le vendredi 27 juin 2008 à 11.00 heures dans les bureaux d'Elvinger Hoss & Prussen, 5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, en

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire, les actionnaires seront appelés à délibérer et voter sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes et approbation des comptes sur l'exercice 2007.
2. Rapport des Réviseurs Indépendants sur l'exercice 2007 et approbation des comptes consolidés.
3. Rémunération du Conseil d'Administration.
4. Affectation du résultat.
5. Quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Rachat d'actions propres.
7. Nomination d'Administrateurs.
8. Nomination de Commissaire aux Comptes.  
Nomination de Réviseurs Indépendants pour les comptes consolidés du Groupe.
9. Vote sur toute autre proposition du Conseil d'Administration.

Les résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire ne requièrent pas de quorum spécial et seront adoptées si elles sont votées par la majorité des actionnaires présents ou représentés,

à l'issue de celle-ci, en

### ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

pour délibérer et voter sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Extension de la durée de l'autorisation d'augmentation du capital par le conseil d'administration pour une nouvelle durée de cinq ans.

L'Assemblée Générale Extraordinaire délibérera valablement si la moitié au moins du capital est représentée et si les résolutions obtiennent au moins les deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

La documentation pour ces assemblées d'actionnaires pourra être obtenue, soit au siège social de la Société, soit auprès de notre filiale, QUILVEST Banque Privée, 24B, boulevard Saint-Germain, Paris 7<sup>ème</sup>, soit auprès de la Dexia Banque Internationale à Luxembourg, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Pour pouvoir assister à l'une ou l'autre de ces réunions, les actionnaires sont priés de déposer leurs titres auprès des banques et établissements financiers au Luxembourg ou à l'étranger, ainsi qu'au siège social de la Société avant le 20 juin, date de clôture de la liste de présence.

Les procurations doivent parvenir à la Société avant cette date.

La convocation à ces réunions est effectuée conformément à l'art. 19 des statuts.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008069104/1628/42.

### **Primarea Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 66.881.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

### l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement le 30 juin 2008 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2007;
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007;
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2007;
4. Vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008069983/10/18.

**Finprom Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 69.849.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 27 juin 2008 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2007, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2007.
4. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008070706/1023/16.

---

**Quilmes Industrial (QUINSA), Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 32.501.

The Shareholders of Class A shares and Class B shares (including persons holding Class B shares as American Depositary Shares if any are outstanding) are herewith convened to attend on Friday 27th June 2008 at 10.00 a.m. at Dexia Banque Internationale à Luxembourg, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, the

**ORDINARY ANNUAL GENERAL MEETING**

of Shareholders of the Company for the purpose of considering and voting upon the following matters:

*Agenda:*

resolving inter alia on the annual accounts for the financial year ending 31st December 2007.

1. Reports of the board of directors and the statutory auditor and approval of the statutory accounts ended 31st December 2007.
2. Reports of the board of directors and the independent auditor and approval of the consolidated accounts ended 31st December.
3. Remuneration of the board of directors and audit committee members.
4. Appropriation of results for the financial year ending 31st December 2007 (including decision on dividend declaration).
5. Discharge to the directors and the statutory auditor for the financial year ending 31st December 2007.
6. Acquisition of own shares.
7. Renewal of director's mandate.
8. Appointment of statutory auditor.  
Appointment of independent auditor for the consolidated financial statements.
9. Vote on any other business proposed by the board of directors.

The annual general meeting will validly deliberate regardless of the quorum and resolutions will be validly adopted if approved by a simple majority of the shares represented.

In order to attend this meeting, the shareholders of Class A shares and Class B shares shall deposit their shares with banks, financial institutions, clearing house(s) in Luxembourg or abroad or at the registered office of the Company before June 20, 2008. The attendance list will be closed at that date. Proxies must be received by that date at the latest.

The holders of ADSs (if any are outstanding) should cause The Bank of New York, acting as depositary for the ADSs to block the shares represented by their ADSs before June 17, 2008. Accordingly, to participate in these meetings persons holding ADSs (if any are outstanding) must be owners of these ADSs as of that date.

The notice for this meeting is given in accordance with article 18 of the articles of incorporation of the Company.

*The Board of Directors.*

Référence de publication: 2008069106/36.

---



**Alden S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R.C.S. Luxembourg B 80.566.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra extraordinairement le 30 juin 2008 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2007;
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007;
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2007;
4. Vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008069984/10/18.

---

**Holding de Développement Immobilier S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 29.346.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra extraordinairement le 27 juin 2008 à 16.00 heures au siège de la société.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31.12.2004;
3. Affectation du résultat;
4. Délibération conformément à l'article 100 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales telle que modifiée;
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. Remplacement du Commissaire aux Comptes;
7. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008069988/322/18.

---

**Easy Distribution S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 92.419.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra lundi, 30 juin 2008 à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'article 2 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:  
" **Art. 2.**

Le siège de la société est établi à Luxembourg-ville. Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la ville de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Une telle décision n'aura, cependant, aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration

de transfert de siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

2. Adoption d'une valeur nominale de EUR 31,- par action.
3. Echange des 310 actions existantes d'une valeur nominale de EUR 100,- chacune contre 1.000 actions d'une valeur nominale de EUR 31,- chacune.
4. Modification afférente du premier alinéa de l'article 5 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

**Art. 5. 1<sup>er</sup> alinéa.**

Le capital social est fixé à trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un Euros (EUR 31,-) chacune."

5. Modification de l'article 6 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

**" Art. 6.**

La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, de la catégorie A ou de la catégorie B, lesquels ne sont pas nécessairement actionnaires de la société. Les administrateurs seront élus par les actionnaires à l'assemblée générale qui déterminera leur nombre, leur rémunération et le terme de leur mandat. Le terme du mandat d'un administrateur ne peut excéder six ans, et les administrateurs conservent leur mandat jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Les administrateurs peuvent être réélus à leur fonction pour différents mandats consécutifs. Lorsque la société est constituée par un associé unique, ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un associé unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un associé. Dans ce cas, l'administrateur unique exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration. Les administrateurs seront élus à la majorité simple des votes des actions présentes ou représentées. Tout administrateur peut être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires. En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, de démission ou toute autre cause, cette vacance pourra être complétée sur une base temporaire jusqu'à la réunion de la prochaine assemblée générale des actionnaires, conformément aux dispositions légales applicables."

6. Modification de l'article 7 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

**" Art. 7.**

Le conseil d'administration choisira parmi ses membres un président. En cas d'empêchement, il est remplacé par l'administrateur le plus âgé. Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou en cas d'empêchement de celui-ci, de l'administrateur le plus âgé, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent. Tout administrateur pourra se faire représenter aux conseils d'administration en désignant par écrit soit en original, soit par télécopie ou télégramme un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur peut représenter un ou plusieurs de ses collègues. Le conseil d'administration ne pourra délibérer et/ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à une réunion du conseil d'administration. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés. Au cas où lors d'une réunion, il existerait une parité des votes pour et contre une résolution, la voix du président de la réunion sera prépondérante. Les décisions du conseil d'administration peuvent aussi être prises par lettre circulaire, les signatures des différents administrateurs pouvant être apposées sur plusieurs exemplaires de la décision écrite du conseil d'administration. Tout administrateur pourra en outre participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion tenue dans ces conditions est équivalente à la présence physique à cette réunion."

7. Modification de l'article 9 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

**" Art. 9.**

La société sera engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un administrateur de la catégorie A ensemble avec un administrateur de la catégorie B, ou dans le cas où il y aurait un seul administrateur par sa seule signature, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation des pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 10 des statuts."

8. Modification de l'article 10 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

**" Art. 10.**

Le conseil d'administration pourra déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants, et autres agents, actionnaires ou non, agissant seuls ou conjointement. Le conseil d'administration pourra aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non."

9. Modification de l'article 13 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

**" Art. 13.**

L'assemblée générale des actionnaires de la société représente tous les actionnaires de la société. Elle dispose des pouvoirs les plus larges pour décider, mettre en œuvre ou ratifier les actes en relation avec les opérations de la société, à moins que les statuts n'en disposent autrement. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la ville de Luxembourg à l'endroit indiqué dans les convocations, le troisième mercredi de mai à 15.00 heures. Si ce jour est

un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant. Les autres assemblées générales des actionnaires pourront se tenir au lieu et heure spécifiés dans les avis de convocation. Chaque action donne droit à une voix. Chaque actionnaire pourra prendre part aux assemblées générales des actionnaires en désignant par écrit, par télécopie, e-mail, ou tout autre moyen de communication similaire une autre personne comme mandataire. Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée d'actionnaires, et s'ils déclarent avoir connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée peut être tenue sans convocation ou publication préalable. Lorsque la société n'a qu'un actionnaire unique, celui-ci est qualifié par la loi d'"associé" et exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des actionnaires."

10. Démission de Monsieur Marcello OSTERWALDER de son mandat d'administrateur et décharge.
11. Confirmation du mandat de l'administrateur, Monsieur Pietro LONGO, ainsi que des mandats de l'administrateur et du président du conseil d'administration, Monsieur Eric MAGRINI, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2008 et attribution de la catégorie B à ces administrateurs.
12. Nomination de Monsieur Philippe TOUSSAINT, administrateur de sociétés, né à Arlon (Belgique), le 2 septembre 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur de catégorie B jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2008.
13. Nomination de Monsieur Jean-Marie VESCOVI, administrateur de sociétés, né à Genes (Italie), le 25 septembre 1965, demeurant à Monaco, 6, Quai Jean-Charles Rey, comme administrateur de catégorie A jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2008.
14. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008070215/29/100.

---

**Panase Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 53.279.

—

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra lundi, le 30 juin 2008 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2007.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Décision sur la dissolution/continuité de la société conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Reconduction de M. Cornelius Martin BECHTEL dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.
7. Reconduction de M. Gérard BIRCHEN dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.
8. Reconduction de M. Sinan SAR dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008070216/29/23.

---

**Walser Portfolio, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1952 Luxembourg, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre.

R.C.S. Luxembourg B 79.320.

—

Der Verwaltungsrat hat beschlossen, am 27. Juni 2008 um 10.30 Uhr in 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg die

ORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre mit folgender Tagesordnung einzuberufen:

*Tagesordnung:*

1. Bericht des Verwaltungsrates und des Abschlussprüfers.

2. Genehmigung der vom Verwaltungsrat vorgelegten Bilanz und der Gewinn- und Verlustrechnung zum 30. April 2008.
3. Verwendung des Jahresergebnisses.
4. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder und des Abschlussprüfers.
5. Zusammensetzung des Verwaltungsrates und Dauer der Mandate.
  - a) Annahme des Rücktrittsgesuches des Herrn Magister Udo Sutterlüty zum 31. Januar 2008.
  - b) Annahme des Rücktrittsgesuches des Herrn Magister Willi Fritz zum 27. Juni 2008.
  - c) Kooptierung des Herrn Magister Erhard Tschmelitsch als neuer Verwaltungsratsvorsitzender.
6. Ernennung des Abschlussprüfers.
7. Verschiedenes.

An der Generalversammlung kann jeder Aktionär - persönlich oder durch einen schriftlich Bevollmächtigten - teilnehmen, der seine Aktien spätestens am Freitag, den 20. Juni 2008 am Gesellschaftssitz, bei der Raiffeisenbank Kleinwalsertal AG, Riezlern, der HSBC Trinkaus & Burkhardt (International) SA, Luxemburg, der HSBC Trinkaus & Burkhardt AG, Düsseldorf, oder der Raiffeisen Bank (Liechtenstein) AG, Vaduz, hinterlegt und bis zum Ende der Generalversammlung dort belässt. Jeder Aktionär, der diese Voraussetzung erfüllt, erhält eine Eintrittskarte zur Generalversammlung.

Luxemburg, im Juni 2008.

*Der Verwaltungsrat.*

Référence de publication: 2008070228/755/28.

### **WALSER Vermögensverwaltung, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1952 Luxembourg, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre.

R.C.S. Luxembourg B 133.042.

Der Verwaltungsrat hat beschlossen, am 27. Juni 2008 um 10.30 Uhr in 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg die

#### ORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre mit folgender Tagesordnung einzuberufen:

##### *Tagesordnung:*

1. Bericht des Verwaltungsrates und des Abschlussprüfers.
2. Genehmigung der vom Verwaltungsrat vorgelegten Bilanz und der Gewinn- und Verlustrechnung zum 30. April 2008.
3. Verwendung des Jahresergebnisses.
4. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder und des Abschlussprüfers.
5. Zusammensetzung des Verwaltungsrates und Dauer der Mandate.
6. Ernennung des Abschlussprüfers.
7. Verschiedenes.

An der Generalversammlung kann jeder Aktionär - persönlich oder durch einen schriftlich Bevollmächtigten - teilnehmen, der seine Aktien spätestens am Freitag, den 20. Juni 2008 am Gesellschaftssitz, bei der Raiffeisenbank Kleinwalsertal AG, Riezlern, der HSBC Trinkaus & Burkhardt (International) SA, Luxemburg, der HSBC Trinkaus & Burkhardt AG, Düsseldorf, oder der Raiffeisen Bank (Liechtenstein) AG, Vaduz, hinterlegt und bis zum Ende der Generalversammlung dort belässt. Jeder Aktionär, der diese Voraussetzung erfüllt, erhält eine Eintrittskarte zur Generalversammlung.

Luxemburg, im Juni 2008.

*Der Verwaltungsrat.*

Référence de publication: 2008070230/755/25.

### **Anex Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 60.258.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

#### l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de notre société qui se tiendra au siège social le vendredi 27 juin 2008 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

##### *Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes annuels 2007 et affectation du résultat.
2. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
3. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008070232/3560/14.

**Invesco Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 34.457.

Notice is hereby given that the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of shareholders of INVESCO FUNDS will be held at the registered office of the fund on Friday, June 27, 2008 at 11.30 a.m., with the following agenda:

*Agenda:*

1. To hear and accept the Reports of:
  - a. The Directors
  - b. The Auditors
2. To approve the Report of the Directors for the year ended 29th February 2008, including the Statement of Net Assets as at 29th February 2008 and Statement of Changes in Net Assets for the year ended 29th February 2008 and to approve the allocation of the Net results.
3. To discharge the Directors with respect of their performance of duties for the year ended 29th February 2008.
4. To elect the Directors to serve until the next Annual General Meeting of shareholders.
5. To elect the Auditors to serve until the next Annual General Meeting of shareholders.
6. Any other business.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items on the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken on a simple majority of the shares present or represented at the Meeting.

*The Board of Directors.*

Référence de publication: 2008070699/755/24.

---

**Amoxi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 100.697.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 27 juin 2008 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2007, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2007.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008070704/1023/17.

---

**Jager Financement S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 99.502.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 27 juin 2008 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2007, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2007.

4. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008070708/1023/16.

---

**Laranaga Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 46.132.

---

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 27 juin 2008 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2007, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2007.
4. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008070709/1023/16.

---

**Topkins S.P.F., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 100.176.

---

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 27 juin 2008 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2007, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2007.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008070711/1023/17.

---

**Vulpin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 101.236.

---

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 27 juin 2008 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2007, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2007.
4. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008070712/1023/16.

---

**Yarkan S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 101.315.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 27 juin 2008 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2007, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2007.
4. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008070714/1023/16.

---

**Automate Invest Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R.C.S. Luxembourg B 89.771.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 27 juin 2008 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes,
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007,
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales,
6. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008070715/506/17.

---

**Daura Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R.C.S. Luxembourg B 71.514.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 27 juin 2008 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008070717/506/17.

---

**Silawi S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R.C.S. Luxembourg B 21.312.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 27 juin 2008 à 10 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008070724/506/16.

---

**Pimiento Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R.C.S. Luxembourg B 84.783.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 27 juin 2008 à 11 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008070723/506/17.

---

**NFC Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2562 Luxembourg, 2, place de Strasbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 61.079.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 27 juin 2008 à 11 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008070722/506/17.

---

**Montrose Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R.C.S. Luxembourg B 105.607.



Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 27 juin 2008 à 11 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008070721/506/16.

---

**Lomair Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 96.767.

---

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 27 juin 2008 à 11 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008070720/506/17.

---

**L'Armathan S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 81.950.

---

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 27 juin 2008 à 15 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008070719/506/17.

---

**Florea Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 29.369.

---

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 27 juin 2008 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008070718/506/17.

---

**Swisscanto (LU) Total Return Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 124.927.

STATUTS COORDONNES déposés au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2008.

Henri Hellinckx.

Référence de publication: 2008070834/242/10.

(080081114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2008.

---

**Swisscanto (LU) Total Return Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 124.927.

In the year two thousand and eight, on the thirtieth of May.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders (the "Meeting") of SWISSCANTO (LU) TOTAL RETURN FUND (the "Company"), société d'investissement à capital variable, having its registered office at 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg, incorporated by a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, on 26 February 2007, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") C number 376, on March 15, 2007.

The Meeting was declared open at 2.00 p.m. and presided by Ingrid Robert, lawyer, residing in Luxembourg, who appointed as secretary Yann Le Garrec, lawyer, residing in Luxembourg.

The Meeting elected as scrutineer Marianna Tothova, lawyer, residing in Luxembourg.

The bureau of the Meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list which, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the members of the bureau of the Meeting and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialised "ne varietur" by the appearing parties will also remain attached to the present deed.

II. All the shareholders were present or represented and declared to have knowledge of the agenda of the Meeting and to waive any and all procedures of convening or others.

After this has been set forth by the chairman and acknowledged by the members of the Meeting, the Meeting proceeded pursuant to its agenda.

The agenda of the Meeting is the following:

*Agenda:*

1 Transfer of the registered office of the Company from 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg to 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

2 Amendment of article 6 of the articles of incorporation in order to allow that shares may be subject to restrictions on the right of transfer of shares and lien in favour of the Company.

3 Amendment of article 8 of the articles of incorporation in order to enable the board of directors to give or withhold its consent to any transfer of class S shares, to decline to enter in the register of shareholders any transfer of shares to any Prohibited Person and in order to amend the definition of U.S. Person.

4 To decide that items 1, 2 and 3 will come into force on 1st June 2008.

III. In consideration of the agenda of the Meeting, a quorum of 50% of the shares is required in accordance with the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies (as amended). From the attendance list, it appears that all the shares issued are represented at the Meeting. Consequently, the required quorum is reached and the Meeting may validly decide on the items of the agenda and adopt these items subject to a majority of at least two-thirds of the votes cast.

After having taken knowledge of the agenda, the Meeting takes unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The Meeting RESOLVES to transfer the registered office of the Company from 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg to 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

*Second resolution*

The Meeting RESOLVES to amend Article 6 of the articles of incorporation in order to allow that shares may be subject to restrictions on the right of transfer of shares and lien in favour of the Company by deleting the sixth paragraph and by amending the seventh paragraph so as to read as follows:

"Transfer of Bearer Shares shall be effected by delivery of the relevant Bearer Share certificates. Transfer of Registered Shares shall be effected by inscription of the transfer to be made by the Company upon delivery of the certificate or certificates, if any, representing such Shares, to the Company along with other instruments of transfer satisfactory to the Company and in compliance with Article 8 hereof."

*Third resolution*

The Meeting RESOLVES to amend Article 8 of the articles of incorporation in order to enable the board of directors to give or withhold its' consent to any transfer of class S shares, to decline to enter in the register of shareholders any transfer of shares to any Prohibited Person and in order to amend the definition of U.S. Person which shall now read as follows:

"The Board shall have power to impose such restrictions, including restrictions on transfer of Shares, as it, in its discretion, may think necessary for the purpose of ensuring that no Shares in the Company are acquired or held by or on behalf of any person, firm or corporate entity, determined in the sole discretion of the Board as being not entitled to subscribe for or hold Shares in the Company or, as the case may be, in a specific Sub-Fund or Class of Shares, (i) if in the opinion of the Board such holding may be detrimental to the Company, (ii) if it may result in a breach of any law or regulation, whether Luxembourg or foreign, (iii) if as a result thereof the Company may become exposed to disadvantages of a tax, legal or financial nature that it would not have otherwise incurred or (iv) if such person would not comply with the eligibility criteria of a given Class of Shares (each individually, a "Prohibited Person").

More specifically, the Company may restrict or prevent the ownership of Shares in the Company by any person, firm or corporate body, and without limitation, by (i) any "U.S. Person", as defined hereafter or by (ii) any person willing to subscribe for or to buy on the secondary market or holding Shares of Classes reserved to Institutional Investors (as defined below) who does not qualify as an Institutional Investor or by (iii) a Prohibited Person. For such purposes, the Company may:

(a) decline to issue any Share where it appears to it that such issue would or might result in such Share being directly or beneficially owned by a person, who is precluded from holding Shares in the Company,

(b) withhold its consent, which consent may be given or withheld in the sole discretion of the Board, to any transfer of Class S Shares,

(c) decline to enter in the register of shareholders any transfer of Shares to any Prohibited Person or any transfer of Shares that would, or would be reasonably be likely to (i) require registration of Shares under the U.S. Securities Act of 1933, as amended (the "1933 Act"), or result in a violation of the 1933 Act, (ii) require the registration of the Company as an "investment company" under the U.S. Investment Company Act of 1940, as amended (the "Investment Company Act"), or result in a violation of the Investment Company Act, (iii) require the Advisor, the Manager (as defined in the Prospectus) or any other person to register as an "investment adviser" under the U.S. Investment Advisers Act of 1940, as amended, (iv) require the Advisor, the Manager or any other person to register with the U.S. Commodity Futures Trading Commission as a "commodity pool operator" or "commodity trading adviser" under the U.S. Commodity Exchange Act, as amended (the "Commodity Exchange Act"), or (v) result in the assets of the Company or any Sub-Fund being deemed to constitute "plan assets" for the purposes of the U.S. Employee Retirement Income Security Act of 1974, as amended, which transfer shall be null and void ab initio,

(d) at any time require any person whose name is entered in the register of shareholders to furnish it with any information, supported by affidavit, which it may consider necessary for the purpose of determining whether or not the beneficial ownership of Shares rests in a person who is precluded from holding Shares in the Company, and

(e) where it appears to the Company that any person, who is precluded from holding Shares in the Company, either alone or in conjunction with any other person is a beneficial or registered owner of Shares, compulsorily redeem from any such shareholder all Shares held by such shareholder in the following manner:

(1) the Company shall serve a notice (hereinafter referred to as the "Redemption Notice") upon the shareholder holding such Shares or appearing in the register of shareholders as the owner of the Shares to be redeemed, specifying the Shares to be redeemed as aforesaid, the price to be paid for such Shares, and the place at which the Redemption Price (as defined below) in respect of such Shares is payable. Any such Redemption Notice may be served upon such shareholder by posting the same in a prepaid registered envelope addressed to such shareholder at his last address known or appearing in the register of shareholders. Immediately after the close of business on the date specified in the Redemption Notice, such shareholder shall cease to be a shareholder and the Shares previously held by him shall be cancelled. The said shareholder shall thereupon forthwith be obliged to deliver to the Company the Share certificate or certificates (if issued) representing the Shares specified in the Redemption Notice;

(2) the price at which the Shares specified in any Redemption Notice shall be redeemed shall be determined in accordance with article 22 hereof (hereinafter referred to as the "Redemption Price");

(3) payment of the Redemption Price will be made to the shareholder appearing as the owner thereof in the Reference Currency (as defined in the prospectus of the Company (the "Prospectus")) of the relevant Sub-Fund and will be deposited by the Company with a bank in Luxembourg or elsewhere (as specified in the Redemption Notice) for payment to such person but only, if a Share certificate shall have been issued, upon surrender of the Share certificate or certificates representing the Shares specified in such notice. Upon deposit of the monies corresponding to the Redemption Price as aforesaid no person specified in such Redemption Notice shall have any further interest or claim in such Shares or any of them, or any claim against the Company or its assets in respect thereof, except the right of the shareholder appearing as the owner thereof to receive the price so deposited (without any interest being due) from such bank as aforesaid;

(4) the exercise by the Company of the powers conferred by this article shall not be questioned or invalidated in any case, on the ground that there was insufficient evidence of ownership of Shares by any person or that the true ownership of any Shares was otherwise than appeared to the Company at the date of any Redemption Notice, provided that in such case the said powers were exercised by the Company in good faith; and

(f) decline to accept the vote of any person who is precluded from holding Shares in the Company at any meeting of shareholders of the Company.

Whenever used in these Articles of Incorporation, the term "U.S. Person" shall mean (i) any "U.S. person," as defined in Regulation S promulgated under the 1933 Act, or (ii) any person who is not a "Non-United States person" for the purposes of the rules and regulations of the U.S. Commodity Futures Trading Commission promulgated under the Commodity Exchange Act, or (iii) persons who are resident in the United States at the time the Shares are offered or sold, and the term "Institutional Investor" shall include any investor meeting the requirements to qualify as an institutional investor for the purposes of article 129 of the 2002 Law."

#### *Fourth resolution*

The Meeting resolves that the transfer of registered office of the Company and the above mentioned amendments to articles 6 and 8 of the Articles will come into force on 1st June 2008.

There being no further item on the agenda, the meeting was then adjourned and these minutes signed by the members of the bureau and by the notary.

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company, as a result of this document are of EUR 1,000.- (one thousand euro).

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le trente mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires (l'"Assemblée") de SWISSCANTO (LU) TOTAL RETURN FUND (la "Société"), société d'investissement à capital variable, ayant son siège social à 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 26 février 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") C numéro 376 du 15 mars 2007.

L'Assemblée est déclarée ouverte à 14.00 heures et est présidée par Ingrid Robert, avocat, demeurant à Luxembourg, qui a désigné comme secrétaire Yann Le Garrec, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée a élu comme scrutateur Marianna Tothova, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau de l'Assemblée étant ainsi constitué, le Président a déclaré et prié le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions détenues par chacun d'eux sont renseignés sur une liste de présence, qui, signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés paraphées "ne varietur" par les parties comparantes resteront également attachées au présent acte.

II. Tous les actionnaires sont présents ou représentés et déclarent avoir connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée et renoncent à toutes les procédures de convocation et autres.

Après que ce qui précède a été établi par le président et constaté par les participants à l'Assemblée, l'Assemblée a procédé selon l'ordre du jour repris ci-après.

L'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1 Transfert du siège social de la Société de 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg à 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

2 Modification de l'article 6 des statuts pour permettre que les actions puissent être soumises à des restrictions quant à leur transfert ou charge en faveur de la Société.

3 Modification de l'article 8 des statuts afin de permettre au conseil d'administration de donner ou soustraire son accord à tout transfert d'actions de la classe S, de refuser d'entrer dans le registre des actionnaires tout transfert d'actions à toute Personne Non Autorisée et afin de modifier la définition de "Personne des Etats-Unis d'Amérique".

4 De décider que les points 1, 2 et 3 seront effectifs le 1<sup>er</sup> juin 2008.

III. En considération de l'ordre du jour de l'Assemblée, un quorum de 50% des actions est requis conformément à la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (telle que modifiée). Il résulte de la liste de présence que toutes les actions émises sont représentées. En conséquence, le quorum est atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer sur les points figurant à son ordre du jour et adopter ces points à une majorité des deux tiers des votes exprimés.

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, l'Assemblée prend unanimement les résolutions suivantes.

*Première résolution*

L'Assemblée DECIDE de transférer le siège social de la Société de 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg à 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée DECIDE de modifier l'article 6 des statuts pour permettre que les actions puissent être soumises à des restrictions quant à leur transfert ou charge en faveur de la Société en supprimant le sixième paragraphe et en modifiant le septième paragraphe qui sera rédigé comme suit:

"Le transfert d'Actions au Porteur se fera au moyen de la délivrance du certificat d'Action au Porteur y correspondant. Le transfert d'Actions Nominatives se fera au moyen d'une inscription, par la Société, du transfert à effectuer, suite à la remise à la Société du ou des certificats, s'il y en a, représentant ces Actions, avec tous autres documents de transfert jugés probants par la Société et en conformité avec l'article 8 des présents Statuts."

*Troisième résolution*

L'Assemblée DECIDE de modifier l'article 8 des Statuts afin de permettre au conseil d'administration de donner ou soustraire son accord à tout transfert d'actions de la classe S, de refuser d'entrer dans le registre des actionnaires tout transfert d'actions à toute Personne Non Autorisée et afin de modifier la définition de "Personne des Etats-Unis d'Amérique" comme suit:

"Le Conseil aura le pouvoir d'édicter des restrictions, y compris des restrictions au transfert d'Actions, qu'il jugera utiles, en vue d'assurer qu'aucune Action de la Société ne sera acquise ou détenue par ou pour compte de toute personne, entreprise ou société, déterminée à la seule discrétion du Conseil comme n'étant pas autorisée à souscrire ou à détenir des Actions de la Société ou, comme tel peut être le cas, dans un Compartiment spécifique ou Classe d'Actions, (i) si dans l'opinion du Conseil une telle détention pourrait être dommageable pour la Société, (ii) s'il en résulte une violation d'une loi ou d'un règlement tant luxembourgeois qu'étranger, (iii) si de ce fait la Société est exposée à des désavantages de nature fiscale, légale, financière auxquels la Société n'aurait pas été exposé autrement ou (iv) si une telle personne ne correspond pas aux critères d'éligibilité d'une Classe d'Actions déterminée (chacune individuellement, une "Personne Interdite").

La Société pourra restreindre ou empêcher la propriété d'Actions de la Société par toute personne, entreprise ou société, et sans limitation par (i) toute "Personne des Etats-Unis d'Amérique", tel que défini ci-après ou par (ii) toute personne voulant souscrire à ou acheter sur un marché secondaire ou détenir des Actions de Classes réservées aux Investisseurs Institutionnels (tel que défini ci-après) qui ne sont pas des Investisseurs Institutionnels ou par (iii) une Personne Interdite. A cet effet, la Société peut:

(a) refuser d'émettre des Actions lorsqu'il apparaît que cette émission aurait ou pourrait avoir pour conséquence d'attribuer la propriété directe ou la propriété indirecte de ces Actions à une personne qui n'est pas autorisée à être Actionnaire de la Société;

(b) soustraire son accord, lequel peut être donné ou soustrait à la seule discrétion du Conseil, à tout transfert d'Actions de la classe S;

(c) refuser d'entrer dans le registre des actionnaires tout transfert d'Actions à toute Personne Non Autorisée ou tout transfert d'Actions qui ou qui serait susceptible (i) de nécessiter un enregistrement des Actions conformément au "U.S. Securities Act" de 1933, tel que modifié (la "Loi de 1933"), ou de violer la Loi de 1933, (ii) de nécessiter l'enregistrement de la Société en tant qu'"entreprise d'investissement" conformément au "U.S. Investment Company Act" de 1940, tel que modifié (la "Loi Entreprises d'Investissement"), ou de violer la Loi Entreprises d'Investissement, (iii) de nécessiter l'enregistrement du Conseiller, du Gestionnaire (tels que définis dans le Prospectus) ou de toute autre personne en tant que "conseiller en investissement" conformément au "U.S. Investment Advisors Act" de 1940, tel que modifié, (iv) de nécessiter l'enregistrement du Conseiller, du Gestionnaire ou de toute autre personne auprès de la "U.S. Commodity Futures Trading Commission" en tant que "commodity pool opérateur" ou "commodity trading advisor" conformément au "U.S. Commodity Exchange Act", tel que modifié (la "Loi Commodity Exchange"), ou (v) d'avoir pour conséquence la qualification des actifs de la Société ou de tout Compartiment en tant que "plan assets" au sens du "U.S. Employee Retirement Income Security Act" de 1974, tel que modifié; un tel transfert sera considéré comme nul;

(d) à tout moment demander à toute personne dont le nom figure au registre des Actionnaires, de lui fournir tout renseignement, appuyé d'une déclaration sous serment, qu'elle estime nécessaire, en vue de déterminer si ces Actions appartiennent ou non en propriété effective à une personne qui n'a pas le droit d'être Actionnaire dans la Société; et

(e) procéder au rachat forcé de toutes les Actions détenues par un tel Actionnaire s'il apparaît qu'une personne déchue du droit d'être Actionnaire de la Société, conformément à cet article, est, soit seule, soit avec d'autres personnes, propriétaire effectif ou titulaire inscrit au registre des Actionnaires de la Société. Dans ce cas, la procédure suivante sera d'application:

(1) la Société enverra un avis (appelé ci-après "l'Avis de Rachat") à l'Actionnaire possédant de telles Actions ou apparaissant au registre des Actionnaires comme étant le propriétaire des Actions à racheter, lequel spécifiera les Actions à racheter selon ce qui est dit ci-dessus, le prix à payer pour ces Actions et l'endroit où ce Prix de Rachat (tel que définit ci-dessous) sera payable. Un tel Avis de Rachat peut être envoyé à l'Actionnaire par lettre recommandée adressée à sa dernière adresse connue ou celle inscrite dans le registre des Actionnaires. Dès la fermeture des bureaux au jour spécifié dans l'Avis de Rachat, l'Actionnaire en question cessera d'être Actionnaire et les Actions qu'il détenait auparavant seront annulées. L'Actionnaire en question sera alors obligé de remettre sans délai à la Société le ou les certificats (s'il en a été émis), représentant les Actions spécifiées dans l'Avis de Rachat;

(2) le prix auquel les Actions spécifiées dans un Avis de Rachat seront rachetées sera déterminé conformément à l'article 21 des présents Statuts (ci-après le "Prix de Rachat");

(3) le paiement du Prix de Rachat sera effectué à l'Actionnaire qui apparaît en être le propriétaire dans la Devise de Référence, telle que définit dans le prospectus de la Société (le "Prospectus") du Compartiment concerné et sera déposé par la Société auprès d'une banque à Luxembourg ou ailleurs (selon ce qui sera spécifié dans l'Avis de Rachat) aux fins de paiement à cette personne, mais seulement, si un certificat d'Actions y relatif à été émis, contre remise du ou des certificats d'actions, représentant les Actions indiquées dans l'Avis de Rachat. Dès le paiement du Prix de Rachat selon ce qui est décrit ci-dessus, aucune personne ayant un intérêt dans les actions ou l'une d'entre elles mentionnées dans l'Avis de Rachat ne pourra plus faire valoir de droit relativement à ces actions ni ne pourra exercer aucune action contre la Société et ses actifs, sauf le droit de l'Actionnaire apparaissant comme étant le propriétaire des Actions de recevoir le prix ainsi déposé (sans intérêt) étant dû par la banque tel que dit précédemment;

(4) l'exercice par la Société des pouvoirs conférés par le présent article ne pourra en aucun cas être mis en question ou invalidé au motif qu'il n'y aurait pas eu de preuve suffisante de la propriété des Actions dans le chef d'une personne, ou que la vraie détention d'une Action était autre qu'il n'y paraissait à la Société à la date de tout Avis de Rachat, à la seule condition que la Société ait exercé ses pouvoirs en toute bonne foi; et

(f) refuser, lors de toute assemblée des Actionnaires de la Société, le droit de vote à toute personne qui n'a pas le droit d'être Actionnaire de la Société.

Lorsque utilisé dans les présents Statuts, le terme "Personne des Etats-Unis d'Amérique" désignera (i) toute personne des Etats-Unis d'Amérique telle que définie dans le Règlement S promulgué sous la Loi de 1933, ou (ii) toute personne qui n'est pas une personne "Hors Etats-Unis d'Amérique" au sens de la réglementation de la "U.S. Commodity Futures Trading Commission" promulguée sous la Loi Commodity Exchange, ou (iii) les personnes qui résident aux Etats-Unis au moment où les Actions sont émises ou vendues et le terme "Investisseur Institutionnel" inclura tout investisseur remplissant le critère pour être un investisseur institutionnel selon l'Article 129 de la loi de 2002."

#### Quatrième résolution

L'Assemblée DECIDE que le transfert du siège social de la Société et que les modifications des articles 6 et 8 des Statuts seront effectives le 1<sup>er</sup> juin 2008.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée et le présent procès-verbal signé par les membres du bureau et le notaire.

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte sont de EUR 1.000,- (mille euros).

Le notaire instrumentaire qui connaît la langue anglaise déclare par les présentes que sur demande des comparants le présent acte est rédigé dans la langue anglaise suivie d'une traduction française. Sur demande des mêmes comparants, il est déterminé qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: I. ROBERT, Y. LE GARREC, M. TOTHOVA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 juin 2008. Relation: LAC/2008/22068. — Reçu douze euros (12,- EUR).

Le Releveur ff. (signé): F. SCHNEIDER.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008070833/242/278.

(080081109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2008.

### **R3 Capital Partners Luxembourg Holdings II, S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 138.919.

#### — STATUTES

In the year two thousand and eight, on the twenty-second day of May.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

R3 Capital Partners Master, L.P., a Cayman Islands exempted limited partnership, having its registered office at c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands, registered with the Registrar of Limited Partnerships of the Cayman Islands under the number WK-25892,

here represented by Aldric Grosjean, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

#### **I. Name - registered office - object - duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is "R3 Capital Partners Luxembourg Holdings II, S.à.r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

#### **Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the Board). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

#### **Art. 3. Corporate object.**

3.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire

by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

#### **Art 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2 The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

### **II. Capital - shares**

#### **Art 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at twenty-five thousand United States Dollars (USD 25,000), represented by twenty-five thousand (25,000) shares in registered form, having a par value of one United States Dollars (USD 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

#### **Art 6. Shares.**

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

### **III. Management - representation**

#### **Art 7. Appointment and removal of managers.**

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

**Art 8. Board of managers.** If several managers are appointed, they constitute the board of managers composed of at least one Class A manager and one Class B manager (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.



(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented, including at least one Class A manager and one Class B manager. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented, including at least one Class A manager and one Class B manager. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

### 8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of one Class A manager and one Class B manager of the Company.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

### **Art. 9. Sole manager.**

9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

### **Art. 10. Liability of the managers.**

10.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

## **IV. Shareholder(s)**

### **Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders circular resolutions.**

#### 11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

#### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

**Art. 12. Sole shareholder.**

12.1 Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

**V. Annual accounts - allocation of profits - supervision**

**Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

**Art. 14. Réviseurs d'entreprises.**

14.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

14.2. The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

**Art. 15. Allocation of profits.**

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

**VI. Dissolution - liquidation**

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted by one-half of the shareholders holding three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

**VII. General provisions**

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

*Transitory provision*

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2008.

*Subscription and payment*

Thereupon, R3 Capital Partners Master, L.P., prenamed and represented as stated above, subscribes to the twenty-five thousand (25,000) shares in registered form, having a par value of one United States Dollars (USD 1) each, all subscribed and fully paid-up, and agrees to pay them in full by way of a contribution in cash in the amount of twenty-five thousand United States Dollars (USD 25,000).

The amount of twenty-five thousand United States Dollars (USD 25,000) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

*Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company resulting connection with its incorporation are estimated at approximately EUR 2,000.- (two thousand euro).

*Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as Class A managers and Class B managers of the Company for an indefinite period:

*Class A managers:*

- R3 Capital GenPar MGP, Ltd., a Cayman Islands exempted company with limited liability, having its registered office at c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands, registered with the Registrar of Companies of the Cayman Islands under the number WK-209429;

- R3 Capital GenPar, L.P., a Cayman Islands exempted limited partnership, having its registered office at c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands, registered with the Registrar of Limited Partnerships of the Cayman Islands under the number WK-25888;

*Class B managers:*

- Mr. Davy Beaucé, companies director, born in Messancy (Belgium) on December 30, 1981, having his professional address at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg;

- Mr. Jan Willem Overheul, companies director, born in Neerijnen (The Netherlands) on January 4, 1982, having his professional address at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg; and

2. The registered office of the Company is set at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

*Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing parties, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt-deuxième jour de mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

R3 Capital Partners Master, L.P., une société en commandite exemptée régie par les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Iles Cayman, inscrite au Registre des Sociétés en Commandite des Iles Cayman, sous le numéro WK-25892,

ici représentée par Aldric Grosjean, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

### **I. Dénomination - siège social - objet - durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "R3 Capital Partners Luxembourg Holdings II, S.à.r.l. " (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

#### **Art. 3. Objet social.**

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

### **II. Capital - parts sociales**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à vingt-cinq mille dollars américains (USD 25.000), représenté par vingt-cinq mille (25.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

**Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

**III. Gestion - représentation****Art. 7. Nomination et révocation des gérants.**

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas être associés

7.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

**Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance composé d'au moins un gérant de Catégorie A et un gérant de Catégorie B (le Conseil).

**8.1. Pouvoirs du conseil de gérance**

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

**8.2. Procédure**

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés, comprenant au moins un gérant de Catégorie A et un gérant de Catégorie B. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés comprenant au moins un gérant de Catégorie A et un gérant de Catégorie B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

**8.3. Représentation**

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un gérant de Catégorie A et d'un gérant de Catégorie B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

**Art. 9. Gérant unique.**

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

#### **Art. 10. Responsabilité des gérants.**

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

### **IV. Associé(s)**

#### **Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.**

##### **11.1. Pouvoirs et droits de vote**

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

##### **11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote**

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

#### **Art. 12. Associé unique.**

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

### **V. Comptes annuels - affectation des bénéfices - contrôle**

#### **Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.**

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

#### **Art. 14. Réviseurs d'entreprises.**

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

15.3. Des acomptes sur dividende peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividende doit être adoptée par les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les acomptes sur dividende distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

#### **VI. Dissolution - liquidation**

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la moitié des associés détenant les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

#### **VII. Dispositions générales**

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

##### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2008.

##### *Souscription et libération*

R3 Capital Partners Master, L.P. représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à vingt-cinq mille (25.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de vingt-cinq mille dollars américains (USD 25.000).

Le montant de vingt-cinq mille dollars américains (USD 25.000) est à la disposition de la Société dont la preuve a été donnée au notaire instrumentant.

##### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à EUR 2.000.- (deux mille euros).

##### *Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérants de Catégorie A et gérants de Catégorie B de la Société pour une durée indéterminée:

*Gérants de Catégorie A:*

- R3 Capital GenPar MGP, Ltd., une société exemptée à responsabilité limitée régie par les lois des Iles Cayman, dont le siège social se situe à c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Iles Cayman, inscrite au registre des sociétés des Iles Cayman, sous le numéro WK-209429;

- R3 Capital GenPar, L.P., une société en commandite exemptée régie par les lois des Iles Cayman, dont le siège social se situe à c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Iles Cayman, inscrite au registre des sociétés en commandite des Iles Cayman, sous le numéro WK-25888;

*Gérants de Catégorie B:*

- Mr. Davy Beaucé, administrateur de sociétés, né à Messancy (Belgique) le 30 décembre 1981, ayant son domicile professionnel à 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg; et

- Mr. Jan Willem Overheul, administrateur de sociétés, né à Neerijnen (Pays-Bas) le 4 janvier 1982, ayant son domicile professionnel à 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi à 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: A. GROSJEAN et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 mai 2008. Relation: LAC/2008/20897. - Reçu soixante-dix-neuf euros trente-quatre cents (0,50% = 79,34.- EUR).

*Le Receveur ff. (signé): F. SCHNEIDER.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008071155/242/500.

(080080008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

**PF Euro Lux Realty Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 138.914.

**STATUTES**

In the year two thousand and eight, on the twenty first of May.

Before Maître Martine Schaeffer, notary, residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

**THERE APPEARED:**

PF Euro Cayco Realty Holdings Ltd., a company incorporated under the laws of Cayman Islands, having its registered office at c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY-9002, Cayman Islands, registered with the Registrar of Companies of the Cayman Islands, under number WK-210436,

here represented by Raymond Thill, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Boca Raton, Florid, United States of America, on 16 May 2008.

Such power of attorney, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**I. Name - registered office - object - duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is "PF Euro Lux Realty Holdings S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the Board). The registered office may be



transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

### **Art. 3. Corporate object.**

3.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2 The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

## **II. Capital - shares**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), represented by twelve thousand five hundred (EUR 12,500) shares in registered form, having a par value of one euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

### **Art. 6. Shares.**

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

The transfer of shares by reason of death to third parties must be approved by the shareholders representing three-quarters of the rights owned by the survivors.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

## **III. Management - representation**

### **Art. 7. Appointment and removal of managers.**

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

7.3 The single shareholder or the shareholders may decide to appoint one or several Class A managers and one or several Class B managers.

**Art. 8. Board of managers.** If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that, if the single shareholder or the shareholders have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, at least one (1) A manager and one (1) B manager (in each case, whether in person or by proxy) votes in favour of the resolution. The chairman shall not be entitled to a second or casting vote.

(vi) The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vii) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(viii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) Subject to article 8.3 (iii), the Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two (2) managers.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

(iii) If the single shareholder or the shareholders have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, the Company will be bound towards third parties by the joint signature of one Class A manager and one Class B manager.

**Art. 9. Sole manager.**

9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

**Art. 10. Liability of the managers.**

10.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

#### IV. Shareholder(s)

**Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders circular resolutions.**

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the share-

holders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

#### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

#### **Art. 12. Sole shareholder.**

12.1 Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

### **V. Annual accounts - allocation of profits - supervision**

#### **Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

#### **Art. 14. Réviseurs d'entreprises.**

14.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

14.2. The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

#### **Art. 15. Allocation of profits.**

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

## VI. Dissolution - liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted by one-half of the shareholders holding three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

## VII. General provisions

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

### *Transitory provision*

By way of derogation to article 13.1 of the Articles, the first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2008.

### *Subscription and payment*

PF Euro Cayco Realty Holdings Ltd., represented as stated above, subscribes to twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, with a par value of one euro (EUR 1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500),

The amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand eight hundred euro (EUR 1,800).

### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The number of managers is set at four (4). The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

#### *Class A managers:*

- Mr Lynn Skillen, with professional address at Sun Capital Partners 5200 Town Center Circle Suite 470, Boca Raton, Florida, FL 33486, USA.; and

- Mr Clarence Terry, with professional address at Sun Capital Partners 5200 Town Center Circle Suite 470, Boca Raton, Florida, FL 33486, USA.

#### *Class B managers:*

- Ms Noëlla Antoine, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and

- Mr Philippe Salpetier, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, on the day stated above.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

### **Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt et un mai.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Comparaît:

#### **A COMPARU:**

PF Euro Cayco Realty Holdings Ltd. une société régie par les lois des Iles Caymans, dont le siège social se situe à c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY-9002, Iles Caymans, inscrite au registre des sociétés des Iles Caymans, sous le numéro WK-210436,

représentée par Raymond Thill, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Boca Raton, Floride, Etats-Unis d'Amérique, le 16 mai 2008.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

### **I. Dénomination - siège social - objet - durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "PF Euro Lux Realty Holdings S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

#### **Art. 3. Objet social.**

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - parts sociales**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

#### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts des droits détenus par les survivants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

## **Gestion - représentation**

#### **Art. 7. Nomination et révocation des gérants.**

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas être associés

7.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

7.3 L'associé unique ou les associés, selon le cas, pourront nommer un ou plusieurs gérants de Catégorie A et un ou plusieurs gérants de Catégorie B.

**Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil).

#### **8.1. Pouvoirs du conseil de gérance**

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

#### **8.2. Procédure**

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés sous la condition que, si l'associé unique ou les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de Catégorie A et un ou plusieurs

gérants de Catégorie B, au moins un (1) gérant A et un (1) gérant B (à chaque fois, soit en personne soit par procuration) votent en faveur de la résolution. Le Président ne dispose pas d'une seconde voix ou d'une voix prépondérante.

(vi) Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vii) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio- conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(viii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

### 8.3. Représentation

(i) Sous réserve de l'article 8.3 (iii), la Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

(iii) Si l'associé unique ou les associés ont nommé un ou plusieurs Gérants de Catégorie A et un ou plusieurs gérants de Catégorie B, la Société sera engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe d'un gérant de Catégorie A et d'un gérant de Catégorie B, ou par la signature conjointe.

### Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

### Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

## III. Associé(s)

### Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

#### 11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

#### 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

#### **Art. 12. Associé unique.**

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

### **IV. Comptes annuels - affectation des bénéfices - contrôle**

#### **Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.**

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

#### **Art. 14. Réviseurs d'entreprises.**

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

### **V. Dissolution - liquidation**

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la moitié des associés détenant les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

### **VI. Dispositions générales**

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.



17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

#### *Disposition transitoire*

Par dérogation à l'article 13.1 des Statuts, le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2008.

#### *Souscription et libération*

PF Euro Cayco Realty Holdings Ltd., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un (1) euro chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500),

Le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

#### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille huit cents euros (EUR 1 800).

#### *Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre de gérants est fixé à quatre (4). Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de la Société une durée indéterminée:

##### *Gérants de Catégorie A:*

- M. Lynn Skillen, ayant son adresse professionnelle à Sun Capital Partners 5200 Town Center Circle Suite 470, Boca Raton, Florida, FL 33486, USA et
- M. Clarence Terry, ayant son adresse professionnelle à Sun Capital Partners 5200 Town Center Circle Suite 470, Boca Raton, Florida, FL 33486, USA.

##### *Gérants de Catégorie B:*

- Mme Noëlla Antoine, ayant son adresse professionnelle à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et
- M. Philippe Salpetier, ayant son adresse professionnelle à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882, Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 26 mai 2008. LAC/2008/20964. — Reçu soixante-deux euros cinquante cents Eur 0,5% = 62,50.

*Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008071158/5770/513.

(080079967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

**Jondoe Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 50.000,00.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, Z.I. Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 130.660.

In the year two thousand eight, on the twenty-fifth of April.

Before Us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem acting in replacement of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, momentarily absent, the latter remaining depositary of the present minutes.

There appeared:

1) AIGGRE SPORTA S. à r.l., a société à responsabilité limitée existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at L-8070 Bertrange, 10B, ZI Bourmicht and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 130.676, owner of 300 class A shares in the Company; and

2) LANGRES INVESTMENTS LIMITED, a limited liability company incorporated and existing under the laws of Cyprus, having its registered office at Arch. Makarios III, 58 Iris Tower, Office 702, P.C. 107, Nicosia, Cyprus, owner of 100 class B shares in the Company.

All, here represented by Mr Raymond THILL, maître en droit, with professional address at L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, by virtue of two proxies.

Which proxies, after being signed "ne varietur" by the mandatory and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing parties have requested the notary to enact the following:

- That "Jondoe S. à r.l.", a private limited liability company (société à responsabilité limitée), has been incorporated pursuant to a deed of Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg-Eich on July 24th, 2007 and published at the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 2087 dated September 25th, 2007;

- That the share capital of the Company amounts to fifty thousand euro (50,000.- EUR), represented by three hundred (300) class A shares and one hundred (100) class B shares with a nominal value of one hundred and twenty-five euro (125.- EUR) each;

- That the appearing parties are the current partners of the Company;

- That the appearing parties fixed the agenda as follows:

*Agenda:*

1. Transfer of the current registered office of the Company to 10B, ZI Bourmicht, L-8070 Bertrange, Grand-Duchy of Luxembourg;

2. Subsequent amendment of article 5 of the articles of association as follows:

" **Art. 5.** The registered office of the Company is established in Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its shareholders. The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the sole manager or, in case of several managers, by the board of managers.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

In the event that the sole manager or the board of managers determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company."

*First and sole resolution*

The Partners decide to transfer the registered office of the Company from L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste to L-8070 Bertrange, 10B, ZI Bourmicht and to subsequently amend article 5 of the articles of association as follows:

" **Art. 5.** The registered office of the Company is established in Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its shareholders. The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the sole manager or, in case of several managers, by the board of managers.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

In the event that the sole manager or the board of managers determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its

registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company."

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand euro (EUR 1,000.-).

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that, on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing party and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the mandatory of the person appearing, he signed together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt-cinq avril.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem agissant en remplacement de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absente, laquelle dernière nommée restera dépositaire du présent acte.

#### **ONT COMPARU:**

1) AIGGRE SPORTA S. à r.l., une société à responsabilité limitée régis par les lois du Luxembourg, ayant son siège social à L-8070 Bertrange, 10B, ZI Bourmicht et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130.660, détenteur de 300 actions de catégorie A dans la Société; et

2) LANGRES INVESTMENTS LIMITED, une société à responsabilité limitée régis par les lois de Chypre, ayant son siège social au Arch. Makarios III, 58 Iris Tower, Office 702, P.C. 107, Nicosia, Cyprus, détenteur de 100 actions de catégorie B dans la Société.

Tous ici représentée par Monsieur Raymond THILL, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, en vertu d'une procuration.

Lesdites procurations, après signature «ne varietur» par le mandataire de la comparante et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que Jondoe S. à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg-Eich en date du 24 juillet 2007 et publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2087 du 25 septembre 2007;

- Que le capital social de la Société s'élève à cinquante mille euros (50.000,- EUR), représenté par trois cents (300) actions de catégorie A et cent (100) actions de catégorie B d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune;

- Que les comparants sont les seuls et uniques associés actuels de la Société.

- Que la comparante a fixé l'ordre du jour comme suit:

#### *Ordre du jour:*

1) Transfert du siège social actuel de la Société au 10B, ZI Bourmicht, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg;

2) Modification subséquente de l'article 5 des statuts comme suit:

« **Art. 5.** Le siège social de la Société est établi à Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu au Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'assemblée générale de ses associés. Le siège social peut être transféré dans la même municipalité sur décision du gérant unique ou, au cas où il y aurait plusieurs gérants, par le conseil de gérance.

Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par résolution du gérant ou, au cas où il y aurait plusieurs gérants, par le conseil de gérance.

Au cas où le gérant unique ou le conseil de gérance décideraient que des développements politiques, économiques ou sociaux extraordinaires se sont produits ou sont imminents, susceptibles d'entraver les activités normales de la Société en son siège social ou la facilité de communication entre ledit siège et des personnes à l'étranger, le siège social pourrait être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; lesdites mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, demeure une société luxembourgeoise.»

*Première et unique résolution*

Les associés décident de transférer le siège social de la société de L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste à L-8070 Bertrange, 10B, ZI Bourmicht et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le siège social de la Société est établi à Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu au Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'assemblée générale de ses associés. Le siège social peut être transféré dans la même municipalité sur décision du gérant unique ou, au cas où il y aurait plusieurs gérants, par le conseil de gérance.

Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par résolution du gérant ou, au cas où il y aurait plusieurs gérants, par le conseil de gérance.

Au cas où le gérant unique ou le conseil de gérance décideraient que des développements politiques, économiques ou sociaux extraordinaires se sont produits ou sont imminents, susceptibles d'entraver les activités normales de la Société en son siège social ou la facilité de communication entre ledit siège et des personnes à l'étranger, le siège social pourrait être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; lesdites mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, demeure une société luxembourgeoise.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille euros (EUR 1.000.-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande des comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, il a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: r. Thill et J.J. Wagner.

Enregistré à Luxembourg AC, le 30 avril 2008 LAC/2008/17964. - Reçu douze euros Eur 12.-.

*Le receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008071129/5770/140.

(080080052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

---

**LSREF Lux Japan Investments II S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 137.302.

In the year two thousand and eight, on the nineteenth of May.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

Lone Star Capital Investments S.à.r.l., a private limited liability company established at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796,

here represented by Ms Josiane Meissener, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg on May 19, 2008,

(the Sole Shareholder),

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary to act that it represents the entire share capital of LSREF Lux Japan Investments II S.à r.l. (the Company), established under the laws of Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer dated 4 March 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N ° 960 of 18 April 2008, and that has last been amended by a deed of Maître Martine Schaeffer dated 28 March 2008, not yet published in the Mémorial

The Sole Shareholder acknowledges that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

*Agenda:*

1. Decision to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR 22,000.- by an amount of EUR 3,000.- to an amount of EUR 25,000.- by the issuance of 24 new shares with a par value of EUR 125.- each and to pay a share premium of EUR 111.40; and

2. Amendment of article 6 of the articles of association of the Company.

This having been declared, the Sole Shareholder, represented as stated above, has taken the following resolutions unanimously:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR 22,000.- (twenty-two thousand euro) represented by 176 (one hundred and seventy-six) shares with a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro) by an amount of EUR 3,000.- (three thousand euro) to an amount of EUR 25,000.- (twenty-five thousand euro) by the issuance of 24 (twenty-four) new shares with a par value of EUR 125.- each and to pay a share premium of EUR 111.40 (one hundred and eleven euro and forty cent).

All the 24 (twenty-four) new shares to be issued have been fully subscribed and paid up in cash and the share premium has been paid by Lone Star Capital Investments S.à.r.l. so that the amount of EUR 3,111.40 (three thousand one hundred and eleven euro and forty cents) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

*Second resolution*

As a consequence of the first resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 6 of the articles of association of the Company, which English version shall be henceforth reworded as follows:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 25,000.- (twenty-five thousand euro), represented by 200 (two hundred) shares having a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro) each."

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

In witness whereof We, the undersigned notary, have set our hand and seal on the date and year first hereabove mentioned.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le dix-neuf mai.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Lone Star Capital Investments S.à.r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, enregistrée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796,

ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée privée, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 19 mai 2008,

(l'Associé Unique)

ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'il représente la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée LSREF Lux Japan Investments II S.à.r.l. (la Société), société de droit luxembourgeois, constituée selon un acte de Maître Martine Schaeffer du 4 mars 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 18 avril 2008, sous le N<sup>o</sup> 960, modifié pour la dernière fois par un acte de Maître Martine Schaeffer en date du 28 mars 2008, non encore publié au Mémorial.

L'Associé Unique déclare que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Augmentation de capital de la Société de son montant actuel de EUR 22.000,- à conséquence d'un montant de EUR 3.000,- à un montant de EUR 25.000,- par voie d'émission de 24 nouvelles parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR125 chacune, et paiement d'une prime d'émission de EUR 111,40; et

2. Modification de l'article 6 des statuts de la Société.

Ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique représenté comme indiqué ci avant, a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de EUR 22.000,- (vingt-deux mille euros) représenté par 176 (cent soixante-seize) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune par le biais d'une augmentation de EUR 3.000,- (trois mille euros) à un montant de EUR 25.000,- (vingt-cinq mille euros) par voie d'émission de 24 (vingt-quatre) nouvelles parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, et de payer une prime d'émission d'un montant de EUR 111,40 (cent onze euros et quarante cent).

L'ensemble des 24 (vingt-quatre) nouvelles parts sociales ordinaires à émettre ont été intégralement souscrites et libérées en numéraire et la prime d'émission a été payée par Lone Star Capital Investments S.à.r.l., de sorte que la somme de EUR 3.111,40 (trois mille cent onze euros et quarante cents) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

*Seconde résolution*

Suite à la première résolution, l'Associé Unique de la Société décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société, dont la version française aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 25.000,- (vingt-cinq mille euros) représenté par 200 (deux cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune."

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

En foi de quoi Nous, notaire soussigné, avons apposé notre signature et sceau le jour de l'année indiquée ci-dessus.

Le notaire soussigné, qui a compris et parle l'anglais, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Meissener et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 mai 2008. LAC/2008/20956. - Reçu quinze euros cinquante-six. (Eur 0,50% = 15,56.-).

*Le receveur ff. (signé):* Franck Schneider.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008071125/5770/110.

(080080088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

**LSREF Lux Japan Investments II S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 22.000,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 137.302.

In the year two thousand and eight, on the twenty-eighth of March.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg.

There Appeared:

Lone Star Capital Investments S. à r.l., a private limited liability company established at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796, here represented by Ms Josiane Meissener, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg on 28 March 2008,

(the Sole Shareholder).

Which proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary to act that it represents the entire share capital of LSREF Lux Investments II S. à r.l. (the Company), established under the laws of Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer dated 4 March 2008, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, not yet registered with the Luxembourg trade and companies' register, and that has not been amended since.

The Sole Shareholder acknowledges that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

*Agenda:*

1. Decision to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR12,500 by an amount of EUR9,500 to an amount of EUR22,000 by the issuance of 76 new shares with a par value of EUR125 each and to pay a share premium of EUR120.83; and

2. Amendment of article 6 of the articles of association of the Company.

This having been declared, the Sole Shareholder, represented as stated above, has taken the following resolutions unanimously:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR12,500 (twelve thousand five hundred euro) represented by 100 (one hundred) shares with a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) by an amount of EUR9,500 (nine thousand five hundred euro) to an amount of EUR22,000 (twenty-two thousand euro) by the issuance of 76 (seventy-six) new shares with a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each and to pay a share premium of EUR120.83 (one hundred twenty euro and eighty-three cents).

All the 76 (seventy-six) new shares to be issued have been fully subscribed and paid up in cash and the share premium has been paid by Lone Star Capital Investments S. à r.l. so that the amount of EUR9620.83 (nine thousand six hundred twenty euro and eighty-three cent) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

*Second resolution*

As a consequence of the first resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 6 of the articles of association of the Company, which English version shall be henceforth reworded as follows:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR22,000 (twenty-two thousand euro), represented by 176 (one hundred and seventy-six) shares having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each."

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

In witness whereof We, the undersigned notary, have set our hand and seal on the date and year first hereabove mentioned.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt-huit mars.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Lone Star Capital Investments S. à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, enregistrée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, ici représentée par Josiane Meissener, employée privée, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 28 mars 2008,

(l'Associé Unique).

Ladite procuration, après signature «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'il représente la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée LSREF Lux Japan Investments II S. à r.l. (la Société), société de droit luxembourgeois, non encore immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg, selon acte de Maître Martine Schaeffer du 4 mars 2008, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, non modifié depuis cette date.

L'Associé Unique déclare que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peuvent valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Augmentation de capital de la Société de son montant actuel de EUR12.500 à conséquence d'un montant de EUR9.500 à un montant de EUR22.000 par voie d'émission de 76 nouvelles parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR125 chacune, et paiement d'une prime d'émission de EUR120,83; et

2. Modification de l'article 6 des statuts de la Société.

Ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique représenté comme indiqué ci avant, a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de EUR12.500 (douze mille cinq cents euros) représenté par 100 (cent) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune par le biais d'une augmentation de EUR9.500 (neuf mille cinq cents euros) à un montant de EUR22.000 (vingt-deux mille euros) par voie d'émission de 76 (soixante-seize) nouvelles parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, et de payer une prime d'émission d'un montant de EUR120,83 (cent vingt euros et quatre-vingt-trois cents).

L'ensemble des 76 (soixante-seize) nouvelles parts sociales ordinaires à émettre ont été intégralement souscrites et libérées en numéraire et la prime d'émission a été payée par Lone Star Capital Investments S. à r.l., de sorte que la somme de EUR9.620,83 (neuf mille six cent vingt euros et quatre-vingt-trois cents) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

*Seconde résolution*

Suite à la première résolution, l'Associé Unique de la Société décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société, dont la version française aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR22.000 (vingt-deux mille euros) représenté par 176 (cent soixante-seize) parts sociales d'une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune."

Le notaire soussigné, qui a compris et parle l'anglais, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

En foi de quoi Nous, notaire soussigné, avons apposé notre signature et sceau le jour de l'année indiquée ci-dessus.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Meissener et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 avril 2008. LAC/2008/14170. — Reçu quarante-huit euros dix cents. Eur 0,50% = 48,10.

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008071127/5770/109.

(080080088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

**LSF5 Pool II Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 369.000,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 103.600.

Le siège social de l'associé unique et des gérants suivants ont changé et se trouvent à présent au:

*Associé:*

Lone Star Capital Investments S.à r.l., 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg

*Gérant A:*

Philippe Detournay, 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg

*Gérant B:*

Philippe Jusseau, 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008069939/8901/19.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2008, réf. LSO-CQ07837. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080078564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.